

Prix Job'In

# POUR UNE VIE TOUTE NEUVE...

Récemment, le dynamique guichet d'entreprise, Job'In fêtait la création de « sa » 1.000<sup>e</sup> entreprise. Cette remise de prix fut suivie par d'autres récompenses pour des jeunes et moins jeunes qui retiennent l'attention par leur volonté de créer, d'innover et d'accéder à la concrétisation de leurs projets.

Christian JAMART

**S**e défendre par ses propres moyens ou mieux encore, vouloir réaliser son rêve en créant sa propre entreprise : quel beau défi ! Mais comment se lancer lorsqu'on manque de moyens et de conseils ? C'est là que Job'In intervient. Depuis 1997, cette asbl, créée d'abord à Liège puis à Namur, Nivelles, Oupeye, Verviers et Sambreville, soutient gratuitement la création de très petites entreprises (TPE) initiées par des personnes sans emploi, soucieuses de s'insérer par leurs propres moyens dans le monde du travail.

Grâce à l'aide de différents services publics, Job'In accompagne le créateur dans l'étude de faisabilité de son projet puis dans la réalisation du plan d'affaires. L'asbl facilite également l'accès aux crédits et aux aides publiques, héberge certaines activités sélectionnées dans la couveuse d'entreprise, oriente vers des experts et organismes ressources, encadre dans les démarches d'installation et la mise en réseau avec d'autres entrepreneurs et assure le

suivi de l'entreprise dans son développement. En outre, de nombreuses séances d'information sont organisées.

#### Les heureux élus :

• **Prix « 1.000<sup>e</sup> entreprise »** : *Pas à pas*, une maison d'enfants qui a vu le jour à Comblain-au-Pont sous l'impulsion d'Alexandra Houben.

• **Prix « Emploi »** : *Spa Plus*, une entreprise de nettoyage fondée par Ghislaine Rollé à l'origine de 73 CDI.

• **Prix « Design »** : Julien Brennecke et Sébastien Denies pour la création de la marque *Monsieur Bul.* et la collection de prêt-à-porter féminin, *Goutte & moi*, en vente en Belgique mais aussi... au Liban, au Koweït et en République Tchèque !

• **Prix catégorie « couveuse »** : Bruno le Boulengé et son épouse, Katia, pour la

création d'Arqontemporin : de petits dessins colorés, ludiques et originaux à 9 €.

• **Prix « Entreprise innovante »** : Marc Fastré pour la fondation d'Optimal IT, une société de création de logiciels informatiques et de consultance.

• **Prix « Entreprise responsable »** : Alexandra Colleye pour la création de Bi'Oooh, une supérette située proposant des produits bio.

#### Quelques chiffres

A noter, à propos du profil des créateurs, que dans 54%, il s'agit de femmes. 57% des porteurs ont moins de 34 ans et 11% ont plus de 45 ans. 70% des créateurs ont, au maximum, le diplôme d'humanités supérieures. 94% étaient des demandeurs d'emploi inoccupés et 24% en inactivité depuis 24 mois. 81% se sont lancés comme indépendant en personne physique et 19% en tant que société.



Photo de famille des candidats primés.

© Christian JAMART